

Réunion

Comité territorial

AIR

Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône

Mardi 13 mars 2018

14H30 – 17H00

Locaux du CEREMA 69500 BRON



3 allée des Sorbiers

69500 BRON

Tél. 09 72 26 48 90

[servicedirection@atmo-aura.fr](mailto:servicedirection@atmo-aura.fr)

## COMPTE-RENDU REUNION

Conformément aux statuts de l'association régionale agréée de surveillance de la qualité de l'air Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, il est constitué un Comité territorial sur le territoire de l'Ouest de l'Ain – Nord Isère – Rhône. Selon le règlement intérieur de ce Comité territorial, les membres se sont réunis le 13 mars 2018 à l'Amphithéâtre du CEREMA à Bron 69500.

### ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial du mercredi 13 décembre 2017**
- 2 Bilan annuel de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes et au cœur de votre territoire pendant l'année 2017**
- 3 Quels sont les enjeux du territoire ?**
- 4 Les travaux en cours et à venir**
  - ☒ Surveillance des pesticides
  - ☒ Transport et pollution atmosphérique : les outils disponibles
    - **Suivi du PPA : où en sommes-nous ?**
- 5 Questions et discussions**

*En annexe jointe, liste de présence*

*Seules les annexes modifiées ou rajoutées par rapport aux documents annexés à l'ordre du jour sont jointes à ce compte-rendu [la liste de présence est portée en annexe, référencée annexe 1]*

Sont présents :

Didier CHAPUIS, Directeur territorial d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

M. Luc SATRE, *(Vice-président en charge de l'environnement et du développement durable à la CC du Pays Roussillonnais)*, Président du CT AIR.

Mme Nathalie BARDE, Conseillère départementale de l'Ain, Vice-présidente du CT AIR.

2

## 1 Approbation du projet de procès-verbal du Comité territorial du lundi 11 décembre 2017

M. SATRE, Président du CT, demande l'approbation du compte-rendu.

M. QUAGLIARO (CERA Club Echantillonnage et Analyse Rhône-Alpes) désire s'abstenir ; ses informations sur les méthodes d'échantillonnages n'ont pas été reprises dans le PV du 11/12/2017.

**Le procès-verbal du Comité territorial du Rhône-Côtière de l'Ain du 11 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité et une abstention**

## 2 Bilan annuel de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes et au cœur de votre territoire pendant l'année 2017

Il s'agit d'un pré-bilan : tous les éléments d'un bilan annuel ne sont pas encore disponibles. Cette année encore, la qualité de l'air s'améliore globalement et régulièrement.

En réponse à la demande de M. BOUTARD (UFC Que Choisir), on peut estimer à 50% en moyenne annuelle la pollution importée sur le territoire Ain-Isère-Rhône.

M. QUAGLIARO demande à ce que soit précisé que la surveillance concerne des traceurs des nombreux composés chimiques présents dans l'atmosphère comme l'Ozone et les Particules.

La situation de la qualité de l'air pour le début d'année 2018 est plutôt favorable.

Les nouveaux Arrêtés Préfectoraux de 2018 sont construits pour être le plus possible dans l'anticipation.

## 3 Quels sont les enjeux du territoire ?

Didier CHAPUIS base la question des enjeux à partir de l'élaboration du SRADDET.

*Le SRADDET est le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires qui va absorber plusieurs schémas et plans existants, notamment le SRCAE. Il doit fixer des objectifs sur le territoire de la région sur différentes thématiques : territoires, transports, habitat, énergie, changement climatique, qualité de l'air, biodiversité, déchets. Il va constituer l'ambition du territoire régional à l'horizon 2030 !*

*Tous les enjeux ne sont pas repris dans le compte-rendu, seuls ceux qui ont fait l'objet de commentaire par les membres.*

M. JOUMARD (UCIL) préconise la promotion d'une 2<sup>ème</sup> voiture électrique qui serait la voiture des familles citadines mais les infrastructures et les plans locaux d'urbanisme ne sont pas élaborés dans ce sens-là. M. SATRE explique que la promotion et l'implantation des bornes électriques, du véhicule GNV ou hydrogène sont développées favorablement par les collectivités. Dans le cadre des travaux du SCOT, des mesures seront préconisées voir imposées dans les futurs PLU.

Mme CHAPGIER-LABOISSIERE (ARS) observe qu'aucun enjeux n'apparaît au niveau de l'A46 sur la carte de répartition des enjeux présentée dans le PowerPoint. Didier CHAPUIS répond que l'enjeu transport est bien identifié sur ce secteur. Mme BARDE (Conseil Départemental de l'Ain) estime que cette zone sera de plus en plus urbanisée et le déclassement A6/A7 renverra le trafic routier vers cet axe. L'enjeu sanitaire sur la population en proximité des principaux axes circulant est important.

M. DUBOS (DARLY) s'étonne que sur cette carte de localisation, des enjeux ne soient pas notés sur l'est lyonnais alors que l'évolution de la démographie est indéniable, il se construit beaucoup entre le périphérique et l'A46, beaucoup de population va arriver au milieu d'un grand nombre d'infrastructures routières. Il demande à ce qu'une évaluation soit conduite autour de ces principaux axes.

M. LHUILLER (FRAPNA Isère) ajoute que l'accroissement de population du péri-urbain est 2 à 3 fois supérieur qu'en centre-ville lyonnais (en tous cas pour le Nord-Isère). Ainsi une croissance de 1.5 % par an représente 50 000 habitants de plus dans 10 ans : le transport collectif ne peut pas être une alternative, le déplacement en voiture est la seule solution à cause des distances.

Il est également demandé quel sera l'impact du développement prévu de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry qui affiche déjà quelque 10 millions de voyageurs.

La pollution liée à l'aéroport de Saint-Exupéry concerne essentiellement le trafic routier qu'il induit, alors que l'impact du trafic aérien est peu visible sur les polluants classiques en dehors de l'enceinte de l'aéroport.

D'autres types d'indicateurs seraient intéressants à étudier pour répondre au ressenti des riverains proches des aéroports.

M. HAOU (Vienne Condrieu Agglo) ajoute qu'en terme d'enjeu réglementaire, la région urbaine de Lyon est visée par un contentieux européen touchant les particules et les dioxydes d'azote et que par effet cascade cette pénalité irait jusqu'aux plus petits territoires. La répartition de cette pénalité financière devrait être annoncée.

Effectivement la loi de transition énergétique apporte la possibilité à l'Etat de faire redescendre l'amende au niveau infra. A priori l'Etat dit qu'il ne s'en servirait pas pour les territoires qui entreprennent des actions. Toutes ces informations sont au conditionnel. Didier CHAPUIS demande l'avis de Mesdames SOIZIC et SOMAZZON de la DREAL. La réponse de la DREAL est que depuis 2007 un nombre considérable d'actions ont été faites et d'autres actions sont en cours qui ont permis l'amélioration de la qualité de l'air. Le sujet de la hiérarchisation éventuelle des pénalités n'est pas l'objectif mais il est d'éviter l'amende et tout est mis en œuvre pour l'éviter.

M. HARF (CDMR) demande comment faire baisser l'ozone dans la zone sud dans le secteur où elle est la plus élevée ? Dans son rôle d'observatoire, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes constate que la réduction d'un ou plusieurs des précurseurs polluants n'est pas suffisante ; il faut réduire tous les précurseurs polluants de l'ozone pour obtenir un impact. Les efforts à conduire seront de plus en plus importants surtout en cas de réchauffement. Les actions entreprises à la réduction des COV dans l'industrie ont été bénéfiques. Beaucoup d'efforts en cours viendront peut-être à bout de ces précurseurs, à l'exemple de ceux fait dans le bâtiment avec les colles, les peintures, les solvants ou également la réduction des oxydes d'azote qui sont aussi en bonne voie.

Enjeux économiques : enjeux sur le déploiement des bonnes pratiques agricoles – comme en Dombes, ouest lyonnais - et le Nord-Isère avec l'agriculture intensive, ajoutent les membres.

M BRARD relève que les PCAET des collectivités seront des outils importants pour orienter les agriculteurs vers une amélioration des pratiques.

Enjeux de transition énergétique : enjeux de mobilité forts au sein des bassins de vie

Mme VEYRENC (CAPI) fait remarquer qu'il manque un pictogramme spécifique sur la carte pour représenter la plate-forme de poids lourds (6000 VL/jours) d'une zone logistique européenne en extension constante.


Cet enjeu non pris en compte est à ajouter (le pictogramme sur la carte représente une globalité A43, politique de déplacement urbain à prendre en compte, principales infrastructures ...)

M. LHUILLIER veut distinguer le transport des particuliers de celui qui concerne les marchandises ; pour les déplacements des personnes les progrès sont lents mais se font tout de même. Les progrès ne sont pas similaires pour le transport des marchandises. Quels sont les actions transports de marchandises à appuyer. ? Didier CHAPUIS évoque les études qui se font autour des déplacements, comme pour le Plan Oxygène, où les contraintes se porteraient sur les véhicules utilitaires légers et les poids lourds et non sur les véhicules particuliers.

## 4 Les travaux en cours et à venir

☒ **Surveillance des pesticides** : *un inventaire pesticides régional est consultable sur notre site*

Le paragraphe « Focus sur la problématique des pesticides » ainsi que le classement dans cette rubrique avec le logo AB

« 3790 exploitations sont certifiées en agriculture biologique, ... » amènent de nombreuses protestations parmi les membres. Il serait judicieux de modifier le titre ainsi : « Focus sur la problématique des produits phytosanitaires » et de supprimer le logo  qui n'est qu'un seul des critères des modes diversifiés d'agriculture (exemple agriculture raisonnée etc. ...).

M. QUAGLIARO aimerait mettre l'accent sur cet enjeu spécifique lié aux pesticides et aux engrais. Pour exemple, il cite une action réussie de cultures maraîchères (betteraves) faites en réduisant de 10 fois engrais et pesticides et en pratiquant le recyclage du ruissellement des eaux impactées. Comment obliger le monde agricole à réduire les quantités et à appliquer de bonnes pratiques agricoles ?

Pour répondre, en ce qui concerne Atmo Auvergne-Rhône-Alpes nous participons au programme RePP'AIR initié par la Ministère de l'agriculture, qui vise à accompagner les campagnes de bonnes pratiques et l'amélioration des connaissances envers les agriculteurs. Les campagnes de mesures ont commencé et vont se poursuivre jusqu'en 2019. Un site de mesures concerne l'arboriculture dans le Nord-Isère.

Il est complété par un programme national initié dans le cadre de la saisine de l'ANSES avec un protocole dont l'objectif est d'estimer l'exposition moyenne des populations et donner des préfigurations aux surveillances à initier pour ces composés-là dans l'air. Aujourd'hui l'étape en est à la définition du protocole et définition avec les partenaires des sites à investiguer : 2 sites sur le territoire de l'Auvergne, 2 sur Rhône-Alpes - la viticulture en beaujolais et au sud la partie drômoise axée sur l'arboriculture. Le glyphosate ne sera pas analysé sur Auvergne-Rhône-Alpes car l'analyse de ce composé nécessite des moyens supplémentaires.

M. HARF regrette qu'un lien ne soit pas réalisé entre l'étude axée sur les produits phytosanitaires et des études sur la santé avec les populations correspondantes aux zones retenues. Cependant l'objectif est d'harmoniser les méthodes de suivi, ce qui est complexe face à la diversité des environnements et à la diversité des composés selon les conditions de leur utilisation.

☒ **Transport et pollution atmosphérique** : *les outils disponibles*

Les outils de mesures servent à suivre l'impact du trafic sur la qualité de l'air. L'intérêt des membres se porte sur le schéma qui illustre les parties impactées de part et d'autre d'un axe routier. La décroissance des concentrations est quasi exponentielle et on observe qu'au-delà de 150 mètres les niveaux de concentrations deviennent proches des valeurs de fond du territoire. Il arrive que la bande de l'impact soit encore plus réduite suivant la configuration de la route ou le flux de circulation.

Mme DESSEIX demande par rapport au schéma s'il existe un abaque qui démontre qu'une voie de telle configuration et d'un flux déterminé donne la distance moyenne des couloirs impactés par la pollution. Il est répondu qu'il n'y a pas assez de mesures pour construire un abaque et les conditions selon les zones sont trop variables.

Mme CHAPGIER demande si les impacts sont les mêmes selon tous types de substances. Il est répondu que les mesures sont faites uniquement sur le dioxyde d'azote là où l'impact sur l'axe est majoritairement le trafic routier.

M. BOUTARD demande si les facteurs d'émissions pris sur les véhicules sont théoriques ou pratiques ou donnés par les constructeurs ? Il est répondu que ce sont des facteurs d'émissions pratiques qui font l'objet de tests européens suivant une méthodologie révisée régulièrement.

Mme CHAPGIER demande si parmi les polluants les HAP sont pris en compte. M. BOUTARD ajoute que du point de vue sanitaire il serait important de prendre en compte les HAP. Il est répondu que ce n'est pas pris en compte sur ce type d'étude qui se concentre sur la valeur réglementaire limite. La valeur du benzo(a)pyrène, seul HAP réglementé – 1ng/m<sup>3</sup> en valeur cible, si elle est dépassée dans la vallée de l'Arve ne l'est plus dans le territoire de l'Ain-Isère-Rhône dont les concentrations ont beaucoup baissées (émissions industrielles traitées).

**- Suivi du PPA : où en sommes-nous ?**

- L'objectif du PPA est de ramener les niveaux de PM et de NO2 sous les seuils réglementaires
- Réduire au minimum l'exposition de population à ces polluants

Une feuille de route suivra selon l'injonction du Conseil d'Etat au 12 juillet 2017.

*Aucune question n'est posée à ce sujet.*

6

**Questions et discussions & Suivi de CT :**

Aucune question supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé sans autre demande de prise de parole, le Président Monsieur Luc SATRE remercie vivement les membres pour leur présence et leur participation active ainsi que Didier CHAPUIS pour son intervention.

La séance est levée à 17h00.

Les dates des prochains Comités territoriaux sont les mardi 25 septembre 2018 et mardi 27 novembre 2018.

***Le Président,***

***M. Luc SATRE***

Annexe 1 : liste de présence

## Annexe 1 - Liste de présence

COLLEGE 1	REPRESENTE PAR	PRESENCE
ADEME RHÔNE ALPES	M. Jérôme D'ASSIGNY Mme Agnès DUVAL	Excusés
ARS RHÔNE ALPES	<b>M. BERNARD PIOT</b> Mme CLEMENT Cécile	
ARS RHÔNE ALPES	<b>M. MAISONNY Marc</b> M. GOFFINONT Franck (PP) Mme CHAPGIER-LABOISSIERE	
DDT ISERE	<b>Mme Marie-Claire BOZONNET</b> Mme Renée BEAUGELIN	<i>Mme Beaugelin</i> Excusée
DDT 69	<b>M. PRILLARD Joël</b> Mme VOLLE Mylène	<i>Mme VOLLE Excusée</i>
DDT 69 SCADT	Mme ROUX Sabine Mme CEZILLY Soizic Mme SCOMAZZON Sophie	<i>Mme ROUX Excusée</i> <b>Présente</b> <b>Présente</b>
DREAL RHÔNE-ALPES UT 01	<b>M. Patrick MARZIN</b>	
DREAL RHÔNE-ALPES UT 38	<b>M. Jean -Pierre FORAY</b> Mme N'GUESSAN Claire-Marie	<b>Présente</b>
DREAL RHÔNE ALPES UT Rhône-Saône	<b>M. DUREL Jean-Yves</b> M. QUERE Gilles Mme GAUTHIER Frédérique Mme SRODA Cécile	<i>Mme GAUTHIER Présente</i>
PREFECTURE DE L'AIN	<b>M. Laurent TOUVET</b> <i>Monsieur le Préfet</i>	
PREFECTURE DU RHÔNE / SIDPC 69	<b>Mme FISCHER Catherine</b> Mme LEGRIS Sylvia	
<b>COLLEGE 2</b>	<b>REPRESENTE par</b>	
CA3B Communauté d'Agglo du Bassin de Bourg-en-Bresse	<b>M. Yves CRISTIN</b>	
CA3B Communauté d'Agglo du Bassin de Bourg-en-Bresse	<b>Mme Laurence CROPPI</b>	
CAPI – Communauté D'Agglomération PORTE DE L'ISERE	<b>M. Jean PAPADOPULO</b> M. Michel LAUDE Mme VEYRENC Patricia	<i>M. LAUDE Présent</i> <i>Mme VEYRENC Présente</i>
3CM Communauté de Communes de la Côtière à MONTLUEL	<b>M. GUILLOT-VIGNOT Philippe</b> M. PRADIER M. DROGUE SUPPLEANT	
CCPA – Communauté de Communes Plaine de l'Ain	<b>M. JL GUYADER</b> Mme LAROCHE Elisabeth Mme JOLY Cassandra	<i>Mme JOLY Présente</i>
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS	<b>M. Luc SATRE</b> <i>Ex Président NI/ <b>PRESIDENT CT AIR</b></i>	<b>Présent</b>
CAVBS – Villefranche-Beaujolais Agglo	<b>Mme Sandrine SARRAZIN</b>	
Commune d'ALBIGNY	<b>M. COLIN Jean-Paul</b>	
Commune de CALUIRE-ET-CALUIRE	<b>Mme ROUCHON</b>	
Commune de CHAMPAGNE AU MT D'OR	<b>M. LYONNET Gaston</b>	

Commune de CHASSIEU	Mme LORNAGE Annie	
Commune de COLLONGES AU MT D'OR	Mme Claude REYNARD	
Commune de COLOMBIER SAUGNIEU	M. MARMONIER Pierre	
Commune de CORBAS	M. HAON Thierry	
Commune de DARDILLY	M. ROUFFET Jean-Pierre	
Commune de DECINES-CHARPIEU	Mme JOUFRET Jacqueline	
Commune d'ECULLY	M. UHLRICH Yves-Marie	
Commune de FRANCHEVILLE	M. DASSONVILLE Gilles	
Commune de GIVORS	M. DOUDOU Abdé	
Commune de GRIGNY	M. Le Maire ODO Xavier	
Commune d'IRIGNY	M. DA PASSANO Jean-Luc M. GAREL Xavier	
Commune de JONAGE	M. BARGE Lucien	
Commune de MEYZIEU	M. QUINIOU Christophe	
Commune de MIONS	M. GUIGUET Julien M. SAUNIER Sébastien	
Commune de NEUVILLE sur SAÔNE	M. RODRIGUEZ Marc	
Commune de NEYRON	Mme Aurélie VIVANCOS	
Commune d'OULLINS	Mme POUZERGUE Clotilde	
Commune de PIERRE-BENITE	M. MAJDALANI Roger M. MICHEL Marc	
Commune de ROUSSILLON	M. DURANTON Robert (Maire)	
Commune de SAINT-FONS	Mme ZERDALI Khadija	
Commune de SAINT GENIS-LAVAL	M. MONNET Michel	
Commune de SAINT-PRIEST	M. GASCON Gilles Mme VERGNON Sophie	Mme VERGNON Excusée
Commune de SEREZIN-DU-RHÔNE	M. FRANCOIS Joseph-Marc Suppl. M. JOUISHOMME Bernard	
Commune de TERNAY	Mme AMBROSINO Martine	Excusée
Commune de VAULX EN VELIN	Mme GEOFFROY Hélène	Excusée
Commune de VENISSIEUX	M. MILLET Pierre-Alain	
Commune de VILLEURBANNE	Mme REVEYRAND Anne	Présente
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN	Mme Nathalie BARDE Vice-présidente CT AIR M. COURTOIS Franck Mme SAMSON Eléonore	Présente Présent Excusée



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE	M. CHEMINEL Daniel <i>ex VP NI</i>	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE	Mme PONCET Raymonde Mme DARPIN Colette	
METROPOLE de LYON	M. KIMELFELD David M. PHILIP Thierry M. GREAU Pierre	m. PHILIP Excusé
SYTRAL	M. Pierre HEMON Avec M. Nicolas PECH	Excusé
Vienne CONDRIEU AGGLOMERATION	M. Isidore POLO Titulaire M. L'HAOUA M. BOSIO Claude (et Mairie Chasse-sur-Rhône) <i>suppléant</i>	Présent Présent
VILLE DE LYON	M. GIORDANO Alain M. LIMOUZIN Antoine	
VILLEFRANCHE AGGLOMERATION	M. SPINLER Nicolas	
COLLEGE 3	REPRESENTE (E) par	PRESENCE
ADISSEO – Site de Roussillon ADISSEO – Roches des Roches de Condrieu	M. SCHEIBER Georges Directeur Ets Roussillon et Roche	
AEROPORT DE LYON	M. LASSAGNE Lionel	
AHLSTROM MUNKSJO LA GERE MUNKSJO	M. BEAUDIER David	
AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	M. KOHLBERGER Markus	
ALPOLAIR Association Lyonnaise pour la Protection de l'Atmosphère UIC	M. SAPET Laurent M. VARLET Jean-Marie Mme MARIOTAT Marie-Pierre Mme Cécile DEVYS	Mme DEVYS Présente
APRR Autoroutes Paris-Rhin-Rhône	Mme BRUN Claire	
ARKEMA Pierre-Bénite	M. MARCHAND Vincent	
ASF VINCI Autoroutes	M. SANTUCCI Jean-Charles M. SIMOND Gilles	
CARBONE SAVOIE Vénissieux RIO TINTO	M. Frédéric HUMMEL <i>Directeur</i>	
CCIL de Lyon	M. BADOR Jean-Louis Mme CONVERS Maude m. CHARDINY François	M. CHARDINY Excusé
CCI NORD-ISERE	M. BAYLE Christian	
DALKIA ( <i>ex COGESTAR SITE DE BALAN</i> ) DALKIA Centre-Est – Site de Bourg-en-Bresse	M. NGUYEN Luc	
DALKIA France – Les Vernes	m. NGUYEN Luc M. DIVINE Christian	
DECOMATIC SA	M. ALLEGRE Jean-Luc	
ELKEM SILICONES SERVICES - <i>ex BLUESTAR SILICONES</i>	Mme VIALLE Céline	
ELM ELVYA France BRON Parilly/LAFAYETTE/ ELM OPERATIONS Cogénération EINSTEIN/LA DUCHERE/LA DOUA ELYDE La Duchère	M. DIVINE Christian M. NGUYEN Luc	

ENGIE COFELY ex GDF Rillieux la Pape	M. ANTUNES Patrick	
ENGIE RESEAU Vaulx en Velin	M. VERAN Rodolphe	Présent
EUROFLOAT	M. MALATS Antonio	
GDE – GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT Salaise/Sanne	M. PERRACHON Marc	
GRS VALTECH	M. JAY Laurent Mme Valérie WATTEAU M. Thomas WALTER	
INDUSTELEC SUD-EST	M. Christian DIVINE	
KEM ONE Balan	M. THOMAS Olivier	
ARKEMA Balan	M. MOLLARET Bertrand	
KEM ONE Saint-Fons	M. CONSONNI Alain M. Jean ROLLET	
LAFARGE CEMENTS Val d'Azergues	Mme DESSEIX Julie	Présente
LYON PARC AUTO	M. PELAEZ Louis	
NOVACYL Usine de Roussillon	M. GRENIER Gilles	
NOVAPEX	M. LEMESLE Willy M. BARBISAN Emmanuel	
NOVASEP SYNTHESIS	Mme TISSOT Karen	
OSIRIS GIE	M. BOMBASARO Daniel M.KRESS Frédéric	
RACINE ex Tarvel Biomasse	M. LEVRAT Christian	
RECYCLEX S.A	M. HUCHARD Jean-François	
RHODIA Belle Etoile/SOLVAY	M.CROZE Frédéric	
RHODIA Operation/SOLVAY Collonges	Mme Aurélie BRUNEL	
RHODIA Operation ROUSSILLON	M. LUTHRINGER Pascal	
RHODIA Operation/SOLVAY Saint-Fons	M. LEBLANC Loïc	
RHODIA Operations/chimie St Fons	M. VARLET Jean	
RUBIS TERMINAL	M. BLEUSEZ Mathieu	
SANOFI CHIMIE Neuville sur Saône	Mme BARTHE Agnès	
SANOFI PASTEUR Marcy l'Etoile	M. GATTONI Michel	
SITOM NORD-ISERE Bourgoin-Jallieu	M. LEVY Henri M. BOURDIN Jean-Luc	
SPL Lyon Part-Dieu	M. BOIRON Ludovic	
TORAY FILMS EUROPE S. A	M. MILLET Patrice M. BRON Olivier	
TOTAL ACS GIVORS	Mme DUSSART Annie	

	<b>M.SIEGERT Patrick</b>	
<b>TOTAL RAFFINAGE France</b>	<b>M. TASSEL Vivien</b>	<b>Excusé</b>
<b>TREDI</b>	<b>M. PUDOUIT Jean</b>	
<b>U.I.O.M Usine d'incinération d'ordures ménagères</b>	<b>M. BARRAUD Samuel</b> <b>M. HÖÖK</b>	<b>Présent</b>
<b>VALORLY</b>	<b>M. CLOUET Pascal</b> M. LANET Pascal	
<b>VENISSIEUX ENERGIE</b>	<b>M. NGUYEN Luc</b>	
<b>VICAT Site de Montalieu Vercieu</b>	<b>M. HEULIN Christophe</b> M. ALCAZER Gilbert Mme HANOTEAU Florence	<i>M. ALCAZER Présent</i>
<b>COLLEGE 4</b>	<b>REPRESENTE (E) par</b>	<b>PRESENCE</b>
<b>AFEDA – Association Française d'Etudes des Ambroisies</b>	<b>Mme DECHAMP Chantal</b> M. BOUDOL	<b>Excusée</b>
<b>ALEC 01 ex Hélianthe</b>	<b>M. FABRE Daniel</b> M Christophe LEROY	
<b>ALEC de la Métropole de Lyon</b>	<b>M. GUEDON Matthieu</b>	
<b>APPA</b>	<b>Mme CHAPGIER-LABOISSIERE Marie-Agnès</b>	<b>Présente</b>
<b>APPA Rhône</b>	<b>M. THIBAUDON Michel (RNSA)</b>	<b>Excusé</b>
<b>Association CERA</b>	<b>M. QUAGLIARO Régis</b>	<b>Présent</b>
<b>Association des Nouveaux Consommateurs du Rhône</b>	<b>M. HERRES Jean-Paul</b>	<b>Excusé</b>
<b>Association « Sauvons Notre Futur »</b>	<b>M. GIRARDIN Jean-Claude</b>	<b>Excusé</b>
<b>Association SERA</b>	<b>Mme COLLARD Jacqueline</b> Mme JULIEN Ghyslaine Mme DEVAUX Elisa	<i>Mme DEVAUX Présente</i>
<b>CDMR Comité de lutte contre les maladies respiratoires</b>	<b>Dr HARF Raoul</b>	<b>Présent</b>
<b>DARLY</b>	<b>M. DUBOS Joël</b>	<b>Présent</b>
<b>EDEN Entente pour la Défense de l'Environnement de Neyron</b>	<b>Mme SIGAUD Anne-Marie</b> M. HEROU J-J	<i>M. HEROU Excusé</i>
<b>FRAPNA ISERE</b>	<b>Mme XAVIER Josiane</b> <b>M. LHUILLER</b>	<i>M. LHUILLER Présent</i>
<b>FRAPNA Rhône</b>	Mme NEMAUSAT Lydie	
<b>IFFSTAR</b>	<b>M. PELISSIER Serge</b> M.KHARDI Salah	
<b>METEO France</b>	<b>Mme BRIGNON Sylvie</b>	<b>Excusée</b>
<b>R.A.E.E</b>	<b>M. Didier CHATEAU</b>	
<b>R.N.S.A</b>	<b>M. THIBAUDON Michel</b> Mme Charlotte SINDT	<b>Excusés</b>
<b>TUBA</b>	<b>M. LOEILLET Benoit</b> Mme RANCUREL Léthicia	

UCIL Union des Comités d'Intérêts Locaux	M. EYRAUD Denis M. JOUMARD Raymond	M. EYRAUD Excusé Présent
UFC QUE CHOISIR	Mme BERNARD Hélène	
UFC QUE CHOISIR	M. BOUTARD Michel	Present
UFC QUE CHOISIR Bourgoin-Jallieu	M. RICHARD Jacques	Present
<b>INVITES</b>	<b>REPRESENTE (E) par</b>	<b>PRESENCE</b>
ATMO AUVERGNE-RHONE-ALPES	Mme MAUPETIT Linda M. CHAPUIS Didier	Excusée Présent
ADDVC	Mme BARNET Sophie Mme BIGOT Cécile	
Association des Maires du Rhône	Mme LAMURE Elisabeth	
CCPR -ComCom du Pays Roussillonnais	Mme ALLALI Sandra	
CENTRE ANTI-POISONS DE LYON	Monsieur le Directeur	
CENTRE LEON BERARD	Mme FALETTE Nicole	
CENTRE DE RECHERCHES ELF SOLAIZE	Mme BENASSY Marie-France	
CIRE Rhône-Alpes	M. CATELINOIS Olivier ??	
Commune de CHASSE-sur-RHÔNE	M. RIOULT Jean-Pierre	
Commune de CHATILLON D'AZERGUES	M. MARCONNET Bernard	
Commune de FEYZIN	M. GONCALVES Mme Murielle LAURENT (Mme le Maire)	Excusée
Commune de Saint BONNET de MURE	M. JOURDAIN	
Commune de VERNAISON	M. BRUN-PICARD Emmanuel Mme COSNARD Gyslaine	Excusée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE (ex CG)	Mme Catherine AGUETANT-BOUERY	
DEPLACEMENTS CITOYENS	M. MURARD Jean	
INSA	M. MOSZKOWICZ Pierre	
MAIRIE SABLONS	M. MEGARD Jean-Pierre M. MAZARD Denis	
MAIRIE DE SALAISE SUR SANNE	M. VIAL Gilles (Maire) Mme SARRAZIN Michèle	Excusé
MAIRIE DE VIENNE	M. KOVACS Thierry	
MEDEF LYON RHÔNE	M. JOLY Jean-Louis	
METROPOLE de LYON	Mme VALLET Julie M. ARPIN Pierre-Jean Mme SIMON Brigitte M. TRIAUD Octave Mme GOBERT Marie-Anne (Cabinet)	
VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION / MAIRIE DE CHASSE-SUR-RHÔNE	M. BOSIO Claude (aussi Vienne Condrieu Agglo)	
VILLE DE LYON Direction de l'Ecologie Urbaine	Mme PAMIES Sophie Mme TRIAU Ombeline	Présente